

TD3 : L'intonation

3- L'intonation

C'est la structuration mélodique des énoncés en groupes rythmiques. Elle est généralement définie comme des « variations de hauteur du ton laryngien qui ne portent pas sur une syllabe, mais sur une suite plus longue (mot, suite de mots) et forment la courbe mélodique de la phrase. » (Dubois, 1994 : p. 268). Elle se manifeste par une montée de la voix qui est causée par une augmentation de la vitesse de vibration des cordes vocales.

Avant de présenter les paramètres et les fonctions de l'intonation, nous devons passer par la présentation de la notion de groupe rythmique.

3-1- Le groupe rythmique

Un groupe rythmique est un groupe de mots qui se prononce d'un seul souffle et qui correspond souvent à une idée. La formation des groupes rythmiques dépend des différents facteurs suivants :

a- La **punctuation**, la lecture se fait avec des pauses notées à l'écrit par des signes de punctuation, la virgule, le point-virgule le point... Ces pauses forment les limites des groupes rythmiques.

- Exemple : « Moi, Ce matin, j'étais à la plage, c'était calme ! ». Cette phrase contient quatre groupes rythmiques séparés par un signe de punctuation, la virgule au niveau de l'écrit, c'est l'équivalent d'une pause à l'oral.

b- Les **groupes grammaticaux**, les groupes rythmiques renvoient aussi aux groupes grammaticaux (groupe nominal, groupe verbal, groupe prépositionnel...), c'est des unités de sens non séparées par la punctuation.

- Exemple : « la plupart des étudiants se connectent difficilement. » Cette phrase contient deux groupes rythmiques : un groupe nominal (la plupart des étudiants) et un groupe verbal (se connectent difficilement). C'est la structure grammaticale de la phrase qui permet d'organiser cette prononciation.

c- Le **débit** du locuteur, chacun de nous parle plus ou moins vite que l'autre. Et le nombre de groupes rythmiques dépend du débit, plus il est rapide, plus le nombre de groupes rythmiques est réduit.

- Exemple : « faites attention c'est lourd ! » Cette phrase peut être prononcée en un seul groupe rythmique (faites attention c'est lourd !) ou en deux groupes rythmiques (faites attention, c'est lourd !) en fonction du débit du locuteur qui la prononce.

D'autres facteurs peuvent influencer la formation des groupes rythmiques, comme la **volonté de s'exprimer clairement** ou l'**hésitation** ainsi que le **contexte** et la situation de communication.

Rappelons-le, les limites des groupes rythmiques interdisent la **liaison** et l'**enchaînement**.

Un groupe rythmique contient généralement jusqu'à **sept** ou **huit** syllabes.

3.2. Les fonctions de l'intonation

L'intonation a comme rôle linguistique d'ajouter ou de compléter le sens des mots. En particulier, les variations d'intonation sont utilisées pour indiquer les frontières d'unités ou de groupes de sens, ainsi elle remplit la fonction démarcative. Dans certains cas, l'intonation permet aussi d'opposer certaines phrases en donnant un sens totalement différent à l'énoncé, on parle alors de fonction modale ou significative.

3.2.1. La fonction démarcative

La fonction démarcative consiste à marquer les frontières entre des groupes rythmiques ou les unités de sens. Elle ôte l'ambiguïté aux énoncés (dans certains énoncés). Des énoncés qui se divisent en groupes rythmiques repérables par les mouvements mélodiques montants et descendants portés à la finale de chaque groupe. Ces unités intonatives structurent la phrase et aident l'auditeur à construire du sens.

Exemple : la phrase « **la belle porte le voile.** » est une phrase déclarative, la courbe est montante puis descendante. Elle se divise en deux groupes rythmiques, mais la répartition est différente, on peut avoir deux sens différents selon l'intonation :

a « la belle porte / le voile » [ləbɛlpɔʁt / ləvwal], dans ce cas il s'agit d'une « porte » (sujet) qualifiée de « belle » (adjectif) qui « voile » (verbe) ou cache quelqu'un ou quelque chose.

b « la belle / porte le voile » [ləbɛl / pɔʁtələvwal], par contre là, il s'agit d'une femme « belle » (sujet) qui « porte » (verbe) ou met un « voile » ou un foulard.

3.1.2. La fonction modale ou significative

3.1.2.1. La phrase déclarative

La phrase déclarative comporte une partie ascendante, vers un point plus haut, et une partie descendante, terminant la phrase à un point un peu plus bas de son début, « Elle repart demain. »

Elle repart demain.

3.1.2.2. La phrase interrogative

Exemple 1 : « **je reprends ce livre ?** » est caractérisée par une courbe ascendante (montante) :

Je reprends ce livre ?

Exemple 2 :

Inversion **du sujet ou un mot interrogatif**, la courbe est souvent la même, que celle de la phrase déclarative.

Est-ce qu'il revient ce soir ?
Revient-il ce soir ?

Exemple 3 :

Inversion **du sujet et un mot interrogatif**, la courbe est souvent la même, que celle de la phrase impérative.

Quand reviens-tu ?

Pour conclure, nous citons les plus importantes fonctions linguistiques jouées par la prosodie dans d'autres langues.

La fonction distinctive de quelques phénomènes prosodiques

Dans certaines langues, les phénomènes suprasegmentaux constituent des traits pertinents dans le système phonologique, puisqu'ils permettent d'opposer des mots selon que leurs voyelles longues ou brèves, intenses ou toniques...

Allongement des voyelles

- Exemple 1 : en arabe « **kataba** » signifie « a écrit » et « **ka::taba** » signifie « correspondre avec quelqu'un », vous remarquez qu'en allongeant la première voyelle du mot [a], on a obtenu deux sens différents pour le même mot.
- Exemple 2 : en hongrois [**koR**] signifie « âge ou époque » et [**ko::R**] signifie « malade ou mal », là aussi il s'agit de la longueur de la voyelle.
- Exemple 3 : en finnois (parlé en Finlande), une voyelle double ou allongée, et une consonne double emphatique jouent un rôle distinctif, comme dans les exemples suivants :
 - [te] signifie « vous » et [tee] signifie « thé »
 - [uni] signifie « dormir » et [uuni] signifie « four »
 - [mato] signifie « ver » et [matto] signifie « tapis »
 - [tuli] signifie « feu » et [tulli] signifie « douane »

L'accent

- Exemple 1 : en Japonais, le mot « **hashi** » prononcé sans aucune accentuation signifie « **pont** »,

et prononcé avec un accent sur la première syllabe, « *'hashi* » signifie « **baguette** ».

- Exemple 2 : en anglais le mot « a **'blackbird** » prononcé avec un accent sur la première syllabe signifie « un merle », et « a black **'bird** » prononcé avec un accent sur la deuxième syllabe signifie « un oiseau noir » (l'orthographe du mot n'a rien à voir avec la prononciation).
- Exemple 3 : en italien, le mot « **'termino** » prononcé avec un accent sur la première syllabe signifie « terminus », « ter**'mino** » prononcé avec un accent sur la deuxième syllabe signifie « je termine » et « termi**'no** » prononcé avec un accent sur la dernière syllabe signifie « il ou elle termine ».

Le ton

- En chinois, il y a quatre tons ! le mot « ma » avec un ton plat : « mā » signifie « maman ». Avec un ton montant : « má » signifie « chanvre ». Avec un ton descendant puis montant : « mǎ » signifie « cheval ». Et avec un ton descendant : « mà » signifie « insulte ».